5e SYMPOSIUM SUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES EN ÉDUCATION

S'ADAPTER POUR MIEUX RÉUSSIR

PROCESSUS NOVATEUR POUR FAVORISER LA PÉRENNISATION DU PROGRAMME HORS-PISTE

Une présentation de Julie Lane, Ph. D.,
Professeure agrégée à l'Université de Sherbrooke
Directrice du Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale
Codirectrice de l'Observatoire sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur

Avec la collaboration de Danyka Therriault (Professeure, Université de Sherbrooke) et Éliane St-Pierre-Mousset (coordonnatrice de projets au Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale)

19 avril 2023

Un événement organisé par :

CTREQ Le centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
innover pour la réussite
ctreq.qc.ca

Et financé par :

Québec

Objectifs de la présentation

1. Présenter brièvement les programmes HORS-PISTE.
2. Exposer les enjeux des programmes de prévention implantés en milieu éducatif.
3. Démontrer la pertinence de s’inspirer de la science de l’implantation pour contrer ces enjeux.
4. Décrire le processus qui a été utilisé pour concevoir, implanter, évaluer, pérenniser et mettre à l’échelle les programmes HORS-PISTE.

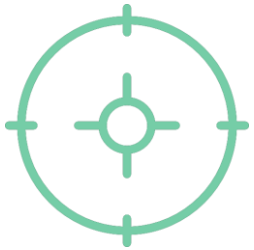

Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale

RUISSS UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
RÉSEAU UNIVERSITAIRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
Québec

UdS Université de Sherbrooke

Public Health Agency of Canada
Agence de la santé publique du Canada

HORS PISTE

Prévenir l'anxiété

Développer les compétences psychosociales tout au long du parcours scolaire

Quelles sont ces compétences?

Se connaître et s'estimer

Demander de l'aide en cas de besoin

S'adapter et gérer son stress

Faire preuve de bienveillance

Faire preuve d'esprit critique et s'affirmer

Utiliser des comportements prosociaux

Réguler ses émotions

Utiliser des habitudes de vie contribuant au bien-être

Communiquer

Résoudre des problèmes

HORS-PISTE en un coup d'oeil

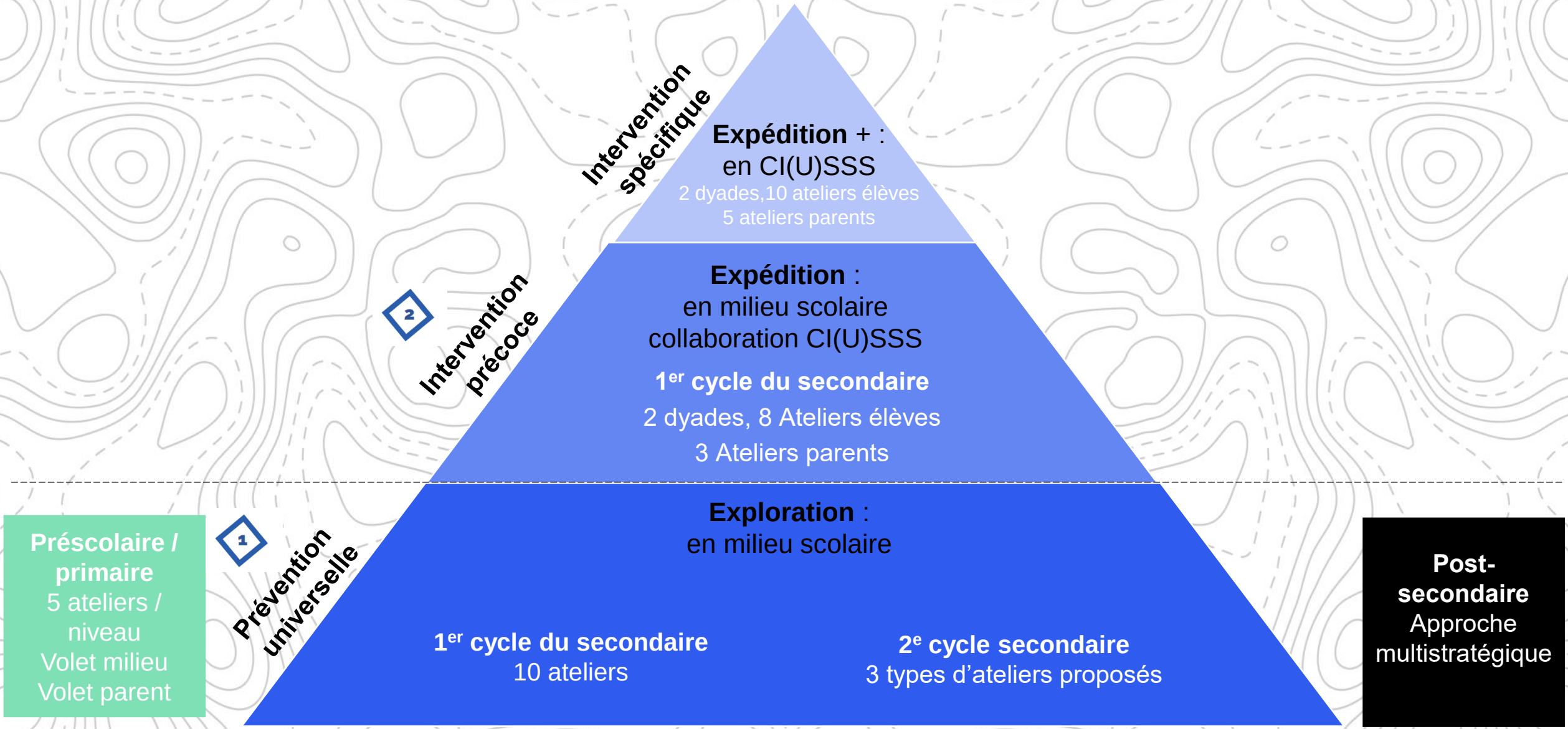

UN PROGRAMME QUI MISE SUR...

- le développement des **compétences psychosociales**
- l'établissement d'un **milieu sain et bienveillant**

ET QUI SE DÉMARQUE PAR...

- SON APPUI DU MSSS
- SA GRATUITÉ
- SON ARRIMAGE AUX ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES
- SON APPROCHE GLOBALE
- SON PROCESSUS D'ÉVALUATION CONTINU
- SA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES
- LE SOUTIEN OFFERT DANS L'IMPLANTATION
- LA COLLABORATION INTERRÉSEAU QU'IL FAVORISE
- SON CONTINUUM DE LA PRÉVENTION À L'INTERVENTION
- SA COHÉRENCE AVEC LE PFÉQ ET LE RÉFÉRENT EKIP
- SES ASSISES THÉORIQUES
- SON MODÈLE D'IMPLANTATION FLEXIBLE

2. Les enjeux des programmes de prévention ou promotion de la santé mentale implantés en milieu scolaire

- **Augmentation des enjeux d'anxiété** chez les jeunes (Dumas, 2013).
- **Multiplication des programmes** de promotion de la santé mentale et de prévention de l'anxiété.
- Ces programmes ont le potentiel de réduire le fardeau des enjeux de santé mentale (Werner-Seidler et al., 2017).
- **Toutefois, ces programmes ne sont pas implantés de manière systématique** (Piché et al., 2017) et dans une perspective de pérennisation, en plus d'être rarement mis à l'échelle dans plusieurs écoles, diminuant ainsi leurs impacts potentiels.

2. Les enjeux des programmes de prévention ou promotion de la santé mentale implantés en milieu scolaire

- **Les recherches portant sur ces programmes permettent de dégager certains constats:**
  - **La pérennisation des interventions déployées dans les écoles est peu explorée** en comparaison à celles déployées dans le système de santé (Herlitz et al., 2020).
  - **Quelques éléments clés sont identifiés comme favorisant la pérennisation des programmes** (ex. : le support d'une personne leader d'expérience, orientations ministérielles ou politiques qui font promotion du bien-être des élèves en classe) **et les barrières contextuelles pouvant freiner leur mise à l'échelle** (ex. : les ressources financières et humaines insuffisantes) (Herlitz et al., 2020).

2. Les enjeux des programmes de prévention ou promotion de la santé mentale implantés en milieu scolaire

- **Importance d'évaluer les efforts d'implantation des programmes** afin d'identifier les façons les plus efficaces de les élaborer et de les déployer à large échelle dans plusieurs écoles (Werner-Seidler et al., 2017).
- **Importance d'identifier les obstacles** à l'implantation de tels programmes déployés en milieu scolaire et des solutions pour les contourner (Turgeon et Gosselin, 2015).
- **Une piste** : s'inspirer de la science d'implantation pour mettre en place les conditions optimales pour concevoir, implanter, pérenniser et mettre à l'échelle de tels programmes.

3. La pertinence de s’inspirer de la science d’implantation

- **L’écart persiste entre les connaissances issues de la recherche et leur utilisation** (Straus et al., 2011).
- **La science de l’implantation vise à développer et tester des méthodes pour favoriser une implantation réussie**, pérenne et une mise à l’échelle à d’autres milieux (Damschroder, 2020).
- Développée pour faciliter l’implantation des pratiques fondées sur les données probantes, **la science de l’implantation vise la qualité des pratiques, services, programmes, etc.** (Bauer et al., 2015).

4. Le processus au cœur de la conception et de l'évaluation des programmes HORS-PISTE

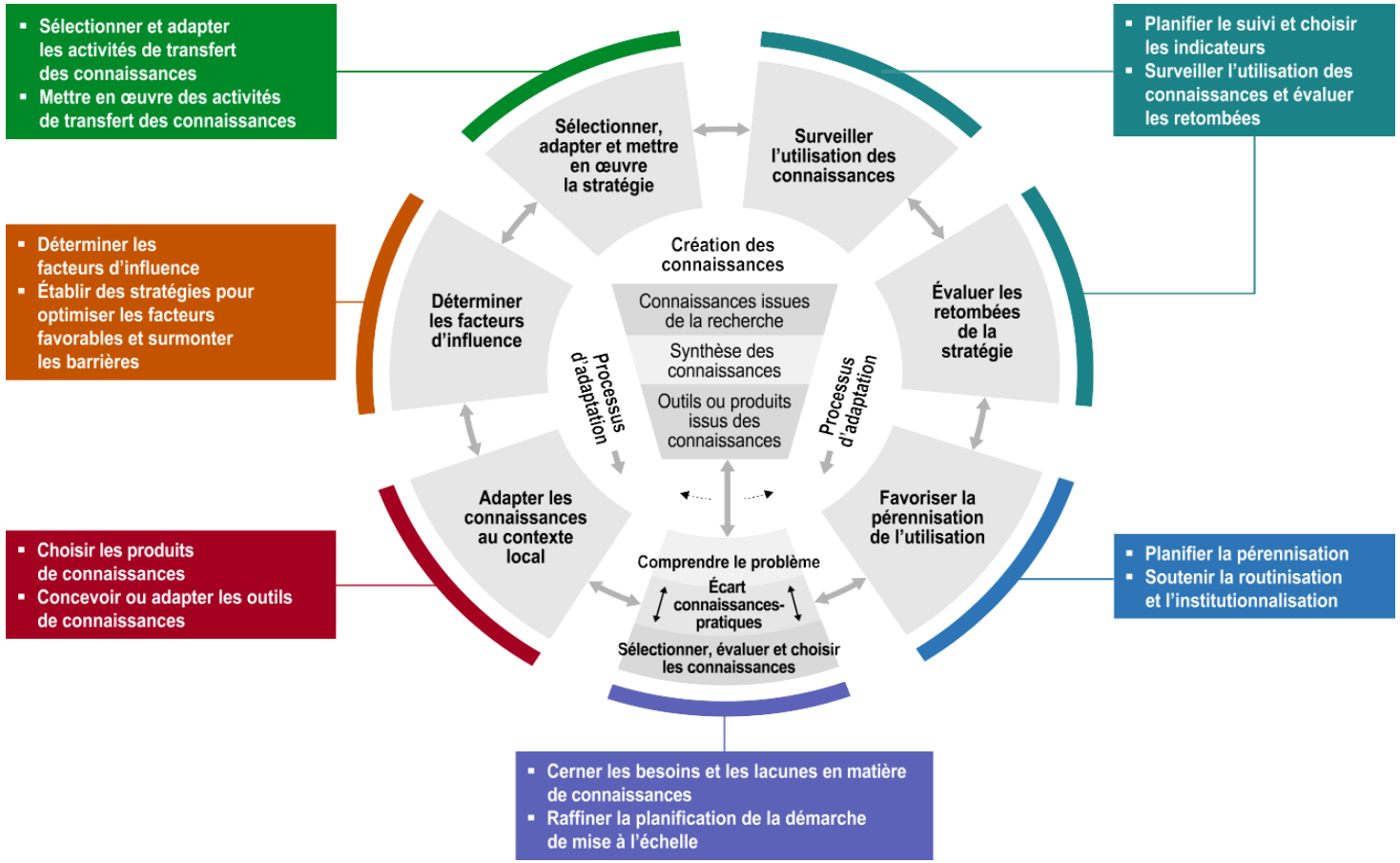

- **Le cadre de référence Knowledge to Action (KTA)** (Straus et al., 2011) :
  - élaboré à la suite de l'analyse d'une soixantaine de cadres de référence (Graham et al., 2006);
  - utilisé par plusieurs programmes et projets internationaux (Curran et al., 2011);
  - reconnu pour être clair et facile d'utilisation, favoriser l'implication des parties prenantes, prendre en considération le contexte local et proposer un processus cyclique et itératif (Peters et al., 2020).

Figure tirée de la figure 1 Adaptation du modèle Knowledge to action.
Marie Massuard, sous la direction de Julie Lane. (à paraitre). *Guide pour accompagner la mise à l'échelle de pratiques prometteuses dans plusieurs établissements*. Soutien à l'implantation de pratiques prometteuse et au transfert de connaissances dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
Marie Massuard, sous la direction de Julie Lane. (à paraître). *Guide pour accompagner l'implantation de pratiques prometteuses dans un établissement. – Soutien à l'implantation de pratiques prometteuses et au transfert de connaissances dans le réseau de la santé et des services sociaux*. Québec. Direction des communications, ministère de la Santé et des Services sociaux.

4. Le processus au cœur de la conception et de l'évaluation des programmes HORS-PISTE

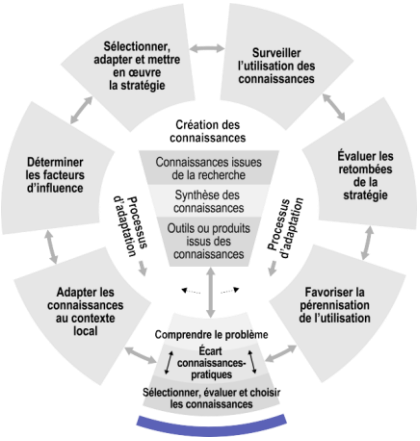

Phase 1 «Déterminer le problème et l'écart entre les connaissances et les pratiques» :

- Écouter les milieux de pratiques qui nous pointaient une augmentation des symptômes d'anxiété chez les jeunes dans les écoles.
- Analyser certaines sondages et enquêtes qui témoignaient de l'augmentation des symptômes d'anxiété chez les jeunes dans les écoles.
- Réaliser des recensions des écrits concernant les programmes de prévention universelle et d'intervention précoce en matière d'anxiété chez les jeunes de 12 à 17 ans (Houle, 2017a, 2017b) afin de dégager certains constats :
  - les programmes utilisant l'approche cognitivo-comportementale sont généralement ceux dont l'efficacité est la mieux démontrée;
  - peu de programmes proposent un continuum de la prévention universelle à l'intervention précoce;
  - peu de programmes sont multimodaux et proposent des activités touchant à la fois le jeune, sa famille et son école.

4. Le processus au cœur de la conception et de l'évaluation des programmes HORS-PISTE

Phase 2 «Adapter les connaissances aux contextes locaux» :

- Bénéficier du soutien du Réseau universitaire intégré en santé et services sociaux de l'Université de Sherbrooke (RUISSS) pour accéder aux régions associées au RUISSS (Montérégie, Estrie, Mauricie-et-du-Centre-du-Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean) et soutenir financièrement les premières étapes des travaux.
- Réaliser en 2018 un portrait populationnel auprès de 8 690 élèves de 14 écoles de différentes régions du Québec.
- Mettre en place des comités d'implantation dans chaque école :
  - composés de parents, d'élèves, de personnes enseignantes, professionnelles scolaires, chercheures, directrices d'école, professionnelles et gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux, représentantes d'organismes communautaires, etc.
  - ont participé à la co-construction du programme, par exemple, en les invitant à donner leurs rétroactions sur le matériel en élaboration, à partager leurs idées d'animation et à piloter certaines activités.

4. Le processus au cœur de la conception et de l'évaluation des programmes HORS-PISTE

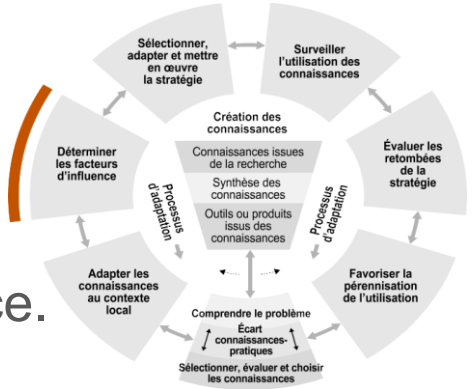

Phase 3 «Déterminer les facteurs d'influence» :

- Réaliser, dès le début des travaux, une première analyse des facteurs d'influence.
- Réaliser annuellement des bilans d'implantation avec chacun des comités d'implantation.
- Collecter des données auprès des personnes animatrices via des journaux de bord.
- Mettre en place des conditions pour faciliter l'implantation des programmes :
  - Obtenir une subvention du Fonds d'innovation pour la promotion de la santé mentale de l'Agence de la santé publique du Canada pour soutenir la conception et l'évaluation des programmes;
  - Obtenir une subvention du MSSS pour mettre en place une équipe dédiée à l'accompagnement des écoles qui souhaitent implanter les programmes;
  - Arrimer aux orientations ministérielles;
  - Positionner le programme au cœur de l'action 4.3 du Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 : S'unir pour un mieux-être collectif.

4. Le processus au cœur de la conception et de l'évaluation des programmes HORS-PISTE

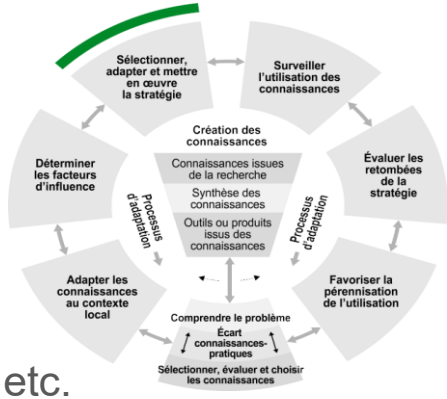

Phase 4 «Sélectionner, adapter et mettre en œuvre»

- Concevoir le matériel :
  - Outils, guide d'implantation, guides d'animation, affiche promotionnelle, vidéos, matériel de formation, etc.
- Identifier et former des personnes en soutien au déploiement :
  - L'équipe dédiée à l'accompagnement des écoles (au CISSS de Montérégie-Centre);
  - Les personnes formatrices de personnes animatrices;
  - Les personnes animatrices des ateliers.
- Mettre en place une gouvernance en soutien au déploiement :
  - Comité de coordination interrégional;
  - Rencontres statutaires entre l'équipe du Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale (dédiée à la conception et évaluation des programmes) et l'équipe du CISSS de Montérégie-Centre (dédiée à l'accompagnement des écoles);
  - Comités d'implantation dans chaque école.

4. Le processus au cœur de la conception et de l'évaluation des programmes HORS-PISTE

Phases 5 «Surveiller l'utilisation» et 6 «Évaluer»

- Mobiliser les comités d'implantation pour monitorer l'implantation des programmes.
- Évaluer les programmes avec une approche mixte avec la collaboration d'une équipe de recherche structurée interdisciplinaire, interuniversitaire et interfacultaire :
  - Évaluation des effets par un protocole d'évaluation composé de questions (issus de questionnaires standardisés) pour documenter certains facteurs associés à l'anxiété et à d'autres troubles d'adaptation.
  - Évaluation d'implantation par : des journaux de bord des personnes animatrices, des bilans d'implantation effectués auprès des comités d'implantation, des sondages auprès des personnes enseignantes et des parents et des élèves.
- Réajuster les programmes à la lumière des évaluations, partager les résultats des évaluations aux écoles (ex.: via infolettre, colloques), publier des données scientifiques.

4. Le processus au cœur de la conception et de l'évaluation des programmes HORS-PISTE

Phases 5 «Surveiller l'utilisation» et 6 «Évaluer» : exemple de résultats au secondaire

Les élèves ont été invités à compléter un questionnaire AVANT leur participation au programme et APRÈS la fin des ateliers (de 2018 à 2022).

Des tests-t appariés et des ANOVA à mesures répétées ont permis d'identifier les changements significatifs suivants :

Diminution significative de plusieurs symptômes liés à l'anxiété, dont:

5 487 participants

- ✓ **à l'anxiété de séparation;**
- ✓ **à la phobie sociale;**
- ✓ **au trouble obsessionnel compulsif;**
- ✓ **au trouble de stress post-traumatique;**
- ✓ **à l'anxiété liée aux tests;**
- ✓ **de l'évitement cognitif; etc.**

et une augmentation du sentiment d'auto-efficacité émotionnel!

4. Le processus au cœur de la conception et de l'évaluation des programmes HORS-PISTE

Phases 7 «Pérenniser»

- Mettre en place plusieurs mesures dont :
  - le processus d'élaboration du programme qui permet de l'arrimer aux besoins et contextes locaux ;
  - les soutiens financiers obtenus pour soutenir la conception, le déploiement et l'évaluation;
  - la collaboration avec les différents acteurs;
  - la gouvernance mise en place;
  - la présence d'une équipe dédiée à l'accompagnement des écoles;
  - le positionnement dans le Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 : S'unir pour un mieux-être collectif.
- Ces mesures sont réputées efficaces pour faciliter la pérennisation et facilitant sa mise à l'échelle (Palinkas et al., 2020).
- Il serait pertinent que le ministère de l'Éducation encourage et facilite le déploiement de ce type de programme (Herlitz et al., 2020 ; Turgeon et Gosselin, 2015).

En conclusion : nous sommes à la recherche d'écoles !

- Pour participer à une ou l'autre de nos recherches :
  - Recherche «Évaluer l'implantation et les retombées des programmes HORS-PISTE» financée par l'Agence de la santé publique du Canada.
  - Recherche «Identifier les conditions favorables à l'adoption, la mise à l'échelle et la pérennisation de programmes de prévention de l'anxiété et autres troubles d'adaptation associés ou de la promotion de la santé mentale en milieux scolaires» financée par le Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).
- On recherche des écoles aux réalités variées dont certaines implantent le programme (groupe expérimental) et d'autres qui n'implantent pas le programme (groupe contrôle).
- On vous remet un portrait des élèves (ex.: symptômes liés à l'anxiété et autres troubles d'adaptation, compétences socioémotionnelles) pour mieux orienter vos actions.
- On soutient et dédommage les écoles participantes (ex.: 500$).
- Contactez-moi si vous avez un intérêt : **julie.lane@usherbrooke.ca**

En conclusion : pour des nouvelles sur HORS-PISTE

- Inscrivez-vous à notre INFO-LETTRE : http://eepurl.com/ijnAjz

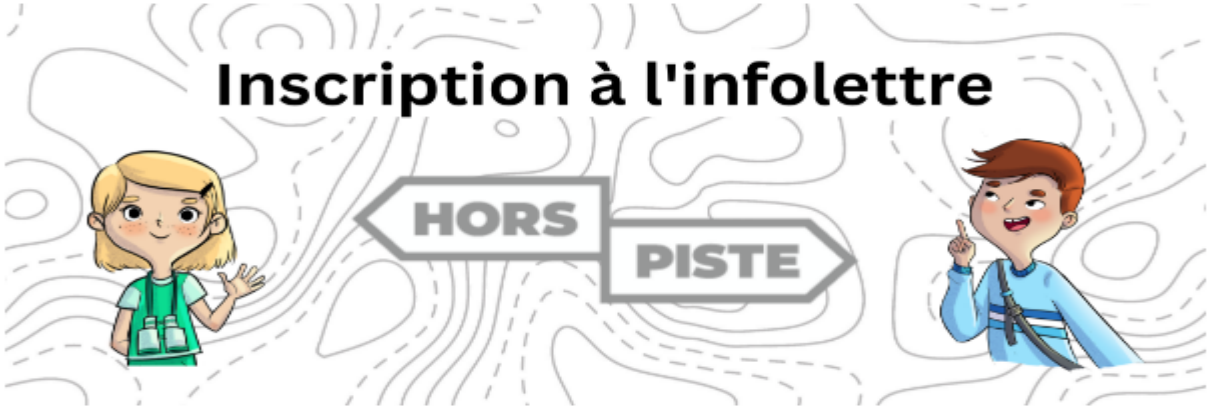

Merci de vous inscrire à l'infolettre du programme HORS-PISTE destinée aux écoles et à leurs partenaires !

Vous recevrez 3 infolettres par année. Cela vous permettra de connaître les nouveautés du programme, les événements spéciaux à venir, les résultats de recherche, et plus encore !

Pour confirmer votre inscription, veuillez inscrire :

Votre adresse courriel